



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
📠 03.22.95.16.81
@ : eboissier@lfhf.fff.fr

SAISON 2025/2026

COMMISSION TECHNIQUE

FEMININES

DETECTION DES JEUNES 12F (Joueuses nées en 2014)
« 4 – RASSEMBLEMENT REGIONAL U12F »

LIEU : LIEVIN

- **l'Aréna Stade Couvert Régional de LIEVIN. (Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN)**
Surface de jeu : **SYNTHETIQUE**

Mercredi 03 juin 2026

HORAIRE RDV : 10H

LE REPAS SERA PRIS EN COMMUN AVEC LES AUTRES SELECTIONS AU SELF
DU POLE ESPOIRS LIEVIN

LISTE DES JOEUSES CONVOQUEES

AMIENS SC	PRANGERE LAHNA – REZIGA MARWA – COQUET JULIETTE (GB) – PAPIN ZELIE
ALBERT USOAS	COURTOIS JADE
AAE CHAULNES	LAGUERRE ALICE
US FRIVILLE ESCARBOTIN	DEGREMONT LENA
AUXILOISE	STROZYK ADELE
+ 4 joueuses sélection AISNE	
ENCADREMENT	CARON BAPTISTE – LELONG GRAZIELLA – HEURTEL QUINTIN

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

80) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :

- | | |
|---|---------------------------------|
| • de chaussures adaptées en fonction des terrains | • d'une gourde |
| • d'une paire de basket | • de son nécessaire de toilette |
| • d'un vêtement de pluie | |

LES EQUIPEMENTS SERONT FOURNIS PAR LE DISTRICT

PROGRAMME

**RASSEMBLEMENT REGIONAL U12F****LE MERCREDI 03 JUIN 2026 A LIEVIN DE 10H00 A 16H00**

ARENA STADE COUVERT REGIONAL DE LIEVIN TERRAIN SYNTHETIQUE - MATCH DE 35 MINUTES	
10h00	Accueil des équipes
11h25	CÔTE D'OPALE / AISNE-SOMME
12h00/14h00	<u>REPAS</u>
14h15	OISE / CÔTE D'OPALE
15h00	OISE / AISNE-SOMME
16h00	Collation et Dislocation

